

VENEZ RENCONTRER LE PÈRE NOËL À MILLE-ISLES! – ACTIVITÉ GRATUITE



Le samedi 9 décembre 2017 de 9 h à 11 h
Cafétéria du Camp Scout Tamaracouta (499, chemin Tamaracouta)

En cette journée bien spéciale, vos enfants pourront rencontrer le père Noël qui apporte toujours un beau cadeau pour chacun! Venez partager une collation, boire un chocolat chaud et profiter du grand air en famille. Vous aurez, entre autres, la chance de faire une promenade dans un traîneau tiré par de magnifiques chevaux (de 9 h à 11 h).



Notez qu'une inscription était requise avant le 22 novembre pour recevoir un cadeau.

Si vous souhaitez devenir bénévole pour aider à l'organisation de la fête de Noël, veuillez contacter Janick Roy au 450 438-2958 poste 2610 ou jroy@mille-isles.ca.

MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ LORS DE LA GUIGNOLÉE DES POMPIERS

Le 4 novembre dernier se tenait la **Guignolée des pompiers**. Vos dons généreux en argent et en denrées serviront à la confection de paniers de Noël qui seront distribués prochainement aux familles de Mille-Isles dans le besoin. Nous vous remercions chaleureusement d'avoir participé en si grand nombre.

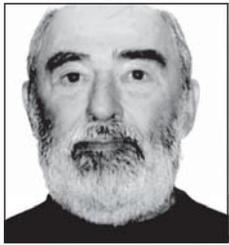
Nous adressons nos **remerciements les plus sincères** à nos pompiers pour ce geste de solidarité sociale.

Nous souhaitons à tous de passer de joyeuses fêtes!



RECRUTEMENT POUR LE COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS

Le comité familles et aînés de la Municipalité est à la **recherche de bénévoles** souhaitant s'impliquer dans le suivi du plan d'action pour les familles et les aînés. Pour plus d'information, veuillez contacter Janick Roy au 450 438-2958 poste 2610 ou jroy@mille-isles.ca.



MOT du MAIRE

Édition décembre 2017

C'est avec fierté et humilité que je reçois la confiance que vous m'accordez en m'élisant pour un second mandat. Je veux dans un premier temps remercier les membres du conseil 2013-2017 qui, par leur engagement et leur dévouement, ont développé un climat de confiance entre vous et votre administration municipale. Le conseil a travaillé de manière harmonieuse à vous présenter une gestion ouverte, responsable et transparente. Il a répondu le plus adéquatement possible aux obligations municipales à un coût qui se veut respectueux de votre capacité de payer.

J'ai la volonté de mettre en place les conditions qui permettront au nouveau conseil de maintenir les acquis du conseil précédent, de développer et de réaliser des projets au bénéfice de notre communauté.

J'ai eu le plaisir d'échanger avec chacune et chacun de vos représentants que j'accueille chaleureusement en votre nom. Je suis convaincu de leur volonté de mettre leur détermination et leurs connaissances à votre service. Chacune et chacun se verra attribuer une responsabilité politique particulière lors de la séance du conseil du mois de décembre. Cette démarche sera le fruit d'une réflexion collective qui vous assurera que ces responsabilités seront confiées aux membres du conseil les plus aptes à faire progresser les dossiers de leur champ de compétence respectif à l'intérieur du conseil. Ne soyez pas surpris de constater que les responsabilités attribuées aux conseillères et conseillers précédents ont été réaménagées. Elles le sont en fonction des nouvelles obligations qui ont été transférées aux municipalités par les diverses lois adoptées par le gouvernement du Québec depuis le printemps 2017. Ces lois touchent à la gouvernance, à la participation citoyenne, à l'environnement, à la protection des milieux humides et hydriques, à la gestion des matières résiduelles, à la politique familiale et à la protection des aînés. Elles concernent également la sécurité incendie et la sécurité publique, de même que l'aménagement et l'urbanisme.

Le conseil, en plus de décider des meilleures personnes à attitrer aux différents postes, a l'obligation légale d'adopter le budget 2018 de la Municipalité avant la fin de l'année 2017 ou au plus tard au 31 janvier 2018 sur autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en raison des élections municipales.

Vous constatez que tant les membres du conseil que les employés de la Municipalité ont du pain sur la planche, non seulement pour terminer l'année 2017, mais également pour mener à bien les projets des quatre prochaines années. En cette période des fêtes, j'en profite pour leur souhaiter ainsi qu'à vous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Je vous invite à vous tenir à l'affût de nos nouvelles en consultant le site Web de la Municipalité, en vous inscrivant aux messages d'intérêt public et en participant en grand nombre aux assemblées du conseil, ainsi qu'aux activités qui vous sont offertes.

Au plaisir de vous voir.

Michel Boyer, maire



INFORMATION

Édition décembre 2017

HORAIRE DES FÊTES DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez noter que le bureau municipal sera fermé du 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018 inclusivement.

Joyeuses fêtes à tous !

Pour toute urgence concernant la sécurité routière pendant cette période, veuillez contacter les travaux publics au 1-855-599-2486.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DURANT LES FÊTES

La collecte des ordures et du recyclage aura lieu le 26 décembre 2017 et le 2 janvier 2018, puisque qu'il n'y aura pas de collecte les lundis 25 décembre 2017 et 1^{er} janvier 2018.

PELLETAGE DE LA NEIGE

La Municipalité tient à vous rappeler que le fait de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur la voie publique constitue une nuisance, et est prohibé. Toute personne qui contrevient à cette disposition commet une infraction et est passible d'une amende en plus de nuire aux opérations de déneigement et aux interventions du service de sécurité incendie.

STATIONNEMENT INTERDIT – DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL

Prenez note que votre véhicule doit être stationné à l'intérieur des limites de votre propriété, dans un espace prévu à cet effet. Le respect de cette consigne vous évitera une contravention ou un remorquage.

D'ailleurs, tous les espaces de stationnement doivent observer une marge de recul pour éviter d'empiéter en tout ou en partie sur la voie publique. La Municipalité ne sera pas responsable des dommages qui pourraient être causés à votre véhicule si vous ne respectez pas cette consigne.

TRAVAUX DE RÉNOVATION À L'HÔTEL DE VILLE ET À LA SALLE COMMUNAUTAIRE

Les travaux de rénovation de l'hôtel de ville et de la salle communautaire sont en cours depuis le début du mois d'octobre et avancent à un bon rythme. Ils devraient être complétés au courant du mois de février 2018. Le projet est subventionné à hauteur de 60 %, jusqu'à concurrence de 582 180 \$ dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIMQ, volet 5.2).

L'ensemble des travaux étaient nécessaires afin de rendre le bâtiment conforme aux normes en vigueur. Les décisions et choix ont été pris avec l'objectif de conserver le cachet du bâtiment et l'architecture existante.

Nous espérons vous présenter votre nouvel hôtel de ville et votre nouvelle salle communautaire rapidement !



NOUVEAUX EMPLOYÉS

La Municipalité de Mille-Isles souhaite la bienvenue à deux nouveaux employés :



Reda El Aouni,
Directeur aux travaux publics



Janick Roy
Responsable des communications
et des loisirs





ACTIVITÉS D'HIVER

Édition décembre 2017

HORAIRE DE LA PATINOIRE

En tout temps

	10h à 13h	13h à 15h	15h à 17h	17h à 19h	19h à 21h
Jeudi	Fermé	Fermé	Fermé	Hockey	Patin libre
Vendredi	Fermé	Fermé	Fermé	Patin libre	Hockey
Samedi	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre
Dimanche	Hockey	Patin libre	Hockey	Fermé	Fermé



Temps des fêtes et vacances scolaires

Du 25 décembre au 5 janvier et du 5 au 9 mars

	10h à 13h	13h à 15h	15h à 17h	17h à 19h	19h à 21h
Lundi	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey
Mardi	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre
Mercredi	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey
Jeudi	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre
Vendredi	Hockey	Patin libre	Hockey	Patin libre	Hockey

ACTIVITÉ DE BALLON-BALAI

Le samedi 20 janvier de 15h à 17h, venez jouer au ballon-balai au parc Hammond-Rogers. Le ballon-balai se joue sur la patinoire, mais avec des bottes. Le plaisir est garanti pour les petits et les grands. Les balais seront fournis et les équipes se feront sur place (une division par groupes d'âge sera effectuée si nécessaire). Le port du casque est obligatoire (le casque de vélo est accepté) et un équipement de protection est fortement conseillé. Du chocolat chaud sera servi. Activité gratuite pour tous. Pour vous inscrire, contactez Janick Roy au 450 438-2958 poste 2610 ou jroy@mille-isles.ca. Au plaisir de vous y voir !



ACTIVITÉ POUR LES 0-5 ANS ET LEURS PARENTS - FÊTE DES NEIGES



La maison de la famille d'Argenteuil invite les familles Mille-Isloises avec de jeunes enfants à la Fête des neiges le 17 janvier prochain de 9 h 30 à 12 h 30. L'activité gratuite aura lieu au Centre de ski de fond La Randonnée, au 424, route du Nord à Brownsburg-Chatham. Au menu : glissades sur tube, jeux extérieurs et autres surprises ! Apportez votre dîner, il y aura une salle intérieure pour se réchauffer et pour manger. Pour vous inscrire à cette activité, contactez Janick Roy au 450 438-2958 poste 2610 ou jroy@mille-isles.ca.

SKIBUS ARGENTEUIL

Service de navette tous les vendredis soirs du 12 janvier au 9 mars 2018 pour Argenteuil (arrêt à Milles-Isles) vers les stations de ski Morin-Heights et Saint-Sauveur. Coût de 7 \$ aller et retour.

Pour information et réservation : 450 582-5797 ou argenteuil.qc.ca.





ACTIVITÉS DES PARTENAIRES

Édition décembre 2017

Session d'hiver du 8 janvier au 5 avril 2018 —> Au 180, ch. Tamaracouta à Mille-Isles

COURS DE DANSE ET DE MISE EN FORME

COURS POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS



COURS DE DANSE

Danse créative 3-6 ans	Jeudis 17h15 à 18h	Un espace d'éveil et de créativité, basé sur le jeu et le plaisir de bouger.
Initiation à la danse 7-10 ans	Jeudis 18h05 à 18h50	Des pas de base, des jeux et beaucoup de créativité, pour faire découvrir le plaisir de danser aux enfants.
Danse contemporaine 11-16 ans	Lundis 18h15 à 19h15	Des chorégraphies et des exercices d'explorations pour développer son sens artistique et s'exprimer par la danse.

COURS POUR ADULTES

MISE EN FORME

Tonus et vitalité 50 ans et +	Jeudis 10h à 10h45	Ce cours propose un travail en douceur visant le renforcement musculaire de tout le corps, dans le respect des limites de chacun.
Musculation rythmée	Mercredis 17h à 18h Jeudis 19h à 20h	Des mouvements de musculation chorégraphiés sur des musiques entraînantes, pour se mettre en forme tout en s'amusant.
«HIIT» Pilates	Lundis 17h à 18h Mardis 19h30 à 20h30	Combine le pilates avec l'entraînement par intervalles à intensité élevée, pour développer force, flexibilité et endurance.

CORPS ET ESPRIT

Souplesse et détente	Lundis 20h30 à 21h Mardis 20h30 à 21h Jeudis 20h à 20h30	Des exercices d'étirement et de relaxation, inspirés du yoga, pour se détendre et améliorer sa flexibilité.
Yoga	Mercredis 20h35 à 21h35	Venez vous étirer, relaxer et apprécier ce merveilleux art de vivre qu'est le yoga.

COURS DE DANSE

Danse contemporaine	Mardis 18h15 à 19h15	Des exercices et des chorégraphies pour développer ses habiletés physiques et artistiques en danse.
Danse en ligne	Mercredis 19h30 à 20h30	Niveau débutant, pour apprendre tout en s'amusant.
Entraînement multi-danses	Lundis 19h30 à 20h30 Mardis 17h à 18h	Des enchaînements dansés combinant musculation et danse, pour se mettre en forme tout en explorant différents styles de danse.
Entraînement ballet	Mercredis 13h30 à 14h30 Jeudis 11h à 12h	Entraînement inspiré des exercices de ballet classique afin de développer force, flexibilité et équilibre.

Pour plus d'informations consultez le site Internet www.corpschorus.ca/cours
Pour vous inscrire contactez Cassandra Lescarbeau à info@corpschorus.ca ou au 514-572-4287

RÉSERVE SCOUT TAMARACOUTA

Camp de la nouvelle année

Du 31 décembre au 5 janvier (camp de jour et camp de séjour)

Camp de la semaine de relâche

Du 4 au 9 mars (camp de jour et camp de séjour)

Camp de jour : 205 \$/semaine, ce qui inclut les diners et une nuit au camp le jeudi soir.

Camp de séjour : 600 \$/semaine, ce qui inclut l'hébergement et les repas, du dimanche au samedi.

Journée amusante en famille

Le 17 février prochain, venez vous amuser à la Réserve Scout Tamaracouta.

Cette activité est ouverte à tous. 6 \$ par personne, inscription obligatoire.

Veuillez noter que l'embauche du personnel pour le camp d'été débutera en janvier.

Pour plus d'information sur les activités du camp, contactez la Réserve Scout Tamaracouta. Téléphone : (450) 438-4096 ou Courriel : reservations@tamaracouta.com



Séminaires « Guider et grandir » - 20 \$ / personne (incluant le dîner)

20 janvier : Séminaire de réparation Coleman

Séminaire de survie en hiver

Séminaire de cuisine en plein air

24 et 25 février: SOLO Premier secours en forêt

150 \$ / personne (hébergement et repas non inclus)





URBANISME ET PATRIMOINE

Édition décembre 2017

PATRIMOINE MUNICIPAL

BRAVO RÉNO - COUP DE PINCEAU

NOTRE PATRIMOINE SE FAIT UNE BEAUTÉ

Conjointement avec le groupe citoyen « Patrimoine Bâti Mille-Isles », la Municipalité souhaite souligner les rénovations effectuées sur des bâtiments identifiés comme ayant un caractère patrimonial à Mille-Isles.

À cet égard, nous aimerions féliciter les propriétaires pour leur démarche de restauration harmonieuse et authentique visant à redonner vie à l'histoire. Tout en faisant leur fierté, ces rénovations font aussi celle des voisins et de l'ensemble de la collectivité.

Dans la catégorie bâtiment principal

Cette propriété située au 992, chemin de Mille-Isles a vu son revêtement extérieur être repeint ce qui lui donne une fière allure.



Dans la catégorie bâtiment accessoire

Cette grange située au 198, chemin Tamaracouta a été bien conservée au fil des années. Il faut souligner l'effort des nouveaux propriétaires qui ont pris un soin bien particulier de ce bâtiment accessoire.



Source : Porcupine

PATRIMOINE DE LA MRC

La MRC d'Argenteuil lance son inventaire des cimetières

Avec la précieuse collaboration de partenaires, de nombreux bénévoles, de citoyens et d'élus, la MRC a réalisé un rigoureux travail de recherche qui lui a permis d'inventorier 57 cimetières sur l'étendue de son territoire. Une fiche d'information a été produite pour chacun d'entre eux et met en lumière le contexte historique ayant mené à la création du cimetière, du hameau ou du village, une brève description du cimetière ainsi que quelques notes sur certaines personnes inhumées. Réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC d'Argenteuil, dans le cadre de l'Entente de développement culturel, ce vaste ouvrage de référence est disponible gratuitement au www.argenteuil.qc.ca, section Arts, Culture et Patrimoine. Des copies papier sont également en vente au coût de 25 \$ à la gare historique de la MRC d'Argenteuil (540, rue Berry, Lachute) et au 430, rue Grace, Lachute.





BONNES PRATIQUES POUR UN SYSTÈME SANITAIRE EN SANTÉ

Plusieurs habitudes et gestes simples permettent de favoriser le bon fonctionnement d'un dispositif de traitement des eaux usées. En voici quelques-unes, facilement réalisables :

- Évitez toute circulation motorisée au-dessus des composants de votre système sanitaire, cela pourrait causer le bris de conduites, de la fosse ou d'une autre composante du système de traitement ;
- Utilisez de façon modérée les produits chimiques d'entretien ménager. Ne rejetez pas de peinture, de gazoline, de pesticides, d'huile, d'antigel, ou tout autre produit chimique dans vos éviers et toilettes. Ces produits sont toxiques pour la flore bactérienne de votre système de traitement des eaux ;
- Utilisez des produits sans phosphate et biodégradables ;
- Évitez de jeter dans la toilette ou dans l'évier les produits suivants : de la soie dentaire, des produits d'hygiène féminine, des condoms, des couches, des mégots de cigarettes, des cotons-tiges, de la mouture de café, de la litière pour chat, du papier essuie-tout ou tout autre article ménager susceptible de provoquer un bris du dispositif de traitement ;
- Évitez de jeter des matières grasses dans l'évier (huiles de cuisson, bouillons gras et autres) parce que celles-ci s'accumulent dans la fosse septique ;
- Évitez le plus possible d'utiliser un broyeur à déchets, car ceux-ci créent de fortes charges et une accumulation de boue dans la fosse septique.

Les additifs que l'on suggère parfois d'ajouter au contenu des fosses septiques ne sont pas nécessaires. Certains sont même déconseillés, car ils peuvent nuire au bon fonctionnement de la fosse septique et de l'élément épurateur.

Sources :

L'installation septique ? CRE Laurentides, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010 www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/foire-questions/faq.htm#d1



Le plus difficile est de changer les habitudes. N'hésitez pas à communiquer avec Nathalie Bouchard, inspectrice en environnement à l'adresse courriel suivante nbouchard@mille-isles.ca, si vous n'êtes pas certain des pratiques utilisées à votre domicile.

COMPOSTER L'HIVER, QUELLE BELLE IDÉE !



L'hiver approche et vous avez pris la bonne habitude de faire du compostage domestique ? L'idée de jeter vos restants de table ne vous convient tout simplement plus ?

Facile, il suffit de continuer ! Si votre composteur est au fond de votre cour, vous pouvez installer un contenant couvert près de la maison pour accueillir plus facilement les matières putrescibles. La chute des températures ralentit l'activité microbologique de votre tas de compost, mais le processus de décomposition reprendra avec le retour des beaux jours. Au printemps, ajoutez à votre mélange des matières riches en carbone comme des feuilles mortes afin d'obtenir l'équilibre carbone / azote qui favorisera le travail efficace des micro-organismes.



Source : http://www.ecopatrouille.org/fr/compostage_43/



INFORMATION

URGENCE : 911

Conseil municipal



Michel Boyer, maire
mboyer@mille-isles.ca
Poste 2621



Danielle Parent, siège no 1
Environnement
dparent@mille-isles.ca
Poste 2622



Francis Léger, siège no 2
Sécurité publique
fléger@mille-isles.ca
Poste 2623



Howard Sauvé, siège no 3
Urbanisme
hsauve@mille-isles.ca
Poste 2624



Cassandre Lescarbeau, siège no 4
Communication
clescarbeau@mille-isles.ca
Poste 2625



Julie Léveillée, siège no 5
Loisirs et vie communautaire
jleveillee@mille-isles.ca
Poste 2626



Dawn Charles, siège no 6
Voirie et infrastructure
dcharles@mille-isles.ca
Poste 2627

Services municipaux 450 438-2958

Adresse postale : 1262 chemin de Mille-Isles, Mille-Isles, J0R 1A0

Adresse physique temporaire: 988-A, boulevard de la Salette, Saint-Jérôme, J5L 2K1 (secteur Bellefeuille)

• Sarah Channell

Directrice générale
schannell@mille-isles.ca
Poste 2620

• Marie Poupier

Directrice générale adjointe
mpoupier@mille-isles.ca
Poste 2611

• Andrée-Ann LaRocque

Directrice du service d'urbanisme
et de l'environnement
alarocque@mille-isles.ca
Poste 2602

• Alain Charbonneau

Directeur du service incendie
acharbonneau@mille-isles.ca
Poste 2603

• Chrystine Slight

Technicienne administrative
cslight@mille-isles.ca
Poste 2600

• Sonia Legault

Commis à la comptabilité
comptabilite@mille-isles.ca
Poste 2601

• Nathalie Bouchard

Inspectrice en environnement
nbouchard@mille-isles.ca
Poste 2608

• David Roy

Inspecteur en bâtiment
droy@mille-isles.ca
Poste 2607

• Janick Roy

Responsable des
communications et des loisirs
jroy@mille-isles.ca
Poste 2610

• Reda El Aouni

Directeur aux travaux publics
raouni@mille-isles.ca
Poste 2612

INFOLETTRE MESSAGES D'INTÉRÊT PUBLIC

Inscrivez-vous en ligne en cliquant
sur **Infolettre** en haut à droite de
l'écran : www.mille-isles.ca

Calendrier des séances ordinaires du conseil 2018

- | | | | |
|--------------|-----------|------------------------|--------------|
| • 10 janvier | • 4 avril | • 4 juillet | • 3 octobre |
| • 7 février | • 2 mai | • 1 ^{er} août | • 7 novembre |
| • 7 mars | • 6 juin | • 5 septembre | • 5 décembre |



PATROUILLE CANINE A. ROY

1-800-950-4280

patrouillecanine@hotmail.com

ÉCHEC AU CRIME :

Tout individu détenant des informations à fournir sur tout type de crime est invité à communiquer avec Échec au crime par téléphone au **1-800-711-1800** ou en ligne au www.echecaucrime.com.

Le service est simple, rapide et surtout, 100% anonyme.

Horaire du bureau municipal

7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours par semaine • Sans interruption

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- | | |
|-----------------------------------|--------------------|
| • Jour de l'an | • Fête du travail |
| • 2 janvier | • Action de grâces |
| • Vendredi Saint | • 24 décembre |
| • Lundi de Pâques | • Noël |
| • Journée nationale des patriotes | • 26 décembre |
| • Fête nationale du Québec | • 31 décembre |
| • Fête du Canada (lundi) | |

SOS TRAVAUX PUBLIC 1 855 599 2486